



## European Seafood Exposition 2009

Parc des Expositions, Bruxelles, Belgique  
du 28-30 avril 2009

**European Seafood Exposition** est reconnu comme l'un des plus grands et des plus importants salons de poissons et de fruits de mer au niveau mondial. Au-delà de 1600 exposants en 2008 (augmentation de 7% par rapport à 2007), qui représentent 87 pays à la recherche de produits frais, surgelés et de produits à valeur ajoutée. De plus, 79 % de ces visiteurs en 2008 avaient un pouvoir d'achat et 84% de ceux-ci ont affirmé avoir trouvé de nouvelles sources d'approvisionnement.

**European Seafood Exposition est un rendez-vous à ne pas manquer.**

**Scénario 1 : Participez à cette foire en formule générique sous la bannière du Groupe Export et bénéficiez des avantages suivants :**

- remboursement de 50% d'un billet d'avion en classe économique par entreprise exposante;
- remboursement de 50% d'un *per diem* de 400\$/jour/personne par entreprise, pour un maximum de 5 jours;
- rabais de 75% sur les frais additionnels d'aménagement de votre kiosque, jusqu'à concurrence de 5 000 \$ des dépenses admissibles par entreprise;
- rabais de 75% sur les frais d'envoi d'échantillons (consolidation avec le Groupe Export);
- coordination de l'événement et une permanence assurée sur place par le représentant du Groupe Export.

**Scénario 2 : Participez à cette foire en formule individuelle et bénéficiez des avantages suivants :**

- remboursement d'un billet d'avion par entreprise, en classe économique et jusqu'à concurrence du montant de la cotation obtenue d'une agence reconnue lors du premier envoi de cette invitation;
- rabais de 50% sur les frais additionnels d'aménagement de votre kiosque, jusqu'à concurrence de 5 000 \$ des dépenses admissibles par entreprise;
- rabais de 25% sur les frais d'envoi d'échantillons (consolidation avec le Groupe Export); et
- coordination de l'événement et une permanence assurée sur place par le représentant du Groupe Export.

**DATE LIMITE D'INSCRIPTION : 16 février 2009**

Pour informations supplémentaires, communiquez avec **André Viens** :  
**1-877-861-8577** ou par courriel : **andreviens@groupeexport.ca**

Sujet à l'approbation des fonds du Programme International du Canada pour l'Agriculture et l'Alimentation (PICAA) d'Agriculture et Agroalimentaire Canada et du programme Québec Export, du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec. Tel qu'autorisé, pour le programme d'aide financière du MAPAQ, des frais de gestion de 7,5% s'appliqueront sur la contribution accordée à l'entreprise.



**Canada**

**Agriculture, Pêcheries  
et Alimentation**

**Québec**

**Siège social**

668, Montée Montarville  
Saint-Bruno-de-Montarville (Québec)  
Canada J3V 6B1  
T (450) 461-6266 1 800 563-9767  
F (450) 461-6255  
info@groupeexport.ca

**Bureau de Québec**

4913, rue Lionel-Groulx, 3<sup>e</sup> étage, bureau 23  
Saint-Augustin-de-Desmaures (Québec)  
Canada G3A 1V1  
T (418) 861-8577 1 877 861-8577  
F (418) 861-9349  
infoquebec@groupeexport.ca

**groupeexport.ca**

# Formulaire de participation



Groupe Export agroalimentaire  
Agri-Food Export Group  
QUÉBEC-CANADA

## European Seafood Exposition 2009

Bruxelles, Belgique  
28-30 avril 2009

**Scénario 1 : Tarif membre,  
Participation en formule générique, représentation de  
vos produits sous la bannière du Groupe Export**

Kiosque, 10 x 10.....1800.00 \$CAD

**Scénario 2 : Tarif membre,  
Participation en formule individuelle**

Kiosque , 10 x10.....5700,00 \$CAD

### Tarif non membre:

Pour participer à cette activité, vous devez être membre du Groupe Export agroalimentaire. L'adhésion à l'association vous donne droit à tous les avantages des membres du **1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2009**.

Vous devez ajouter la cotisation 2009 de **649,03\$ ( taxes incluses)**

Personne contact :

Badges :

Entreprise :

Produits :

Adresse :

Code postal :

Téléphone :

Télécopieur :

Courriel :

Site Internet :

Signature (personne autorisée):

Date :

- Veuillez libeller votre chèque à l'ordre du **Groupe Export agroalimentaire**.
- Il est également possible de payer par carte de crédit en contactant notre service comptable au 450-461-6266 poste 207.

**Date limite d'inscription : 16 février 2009**

**Veuillez retourner ce formulaire par télécopieur au 450-461-6255  
à l'attention de André Viens**

 Agriculture et  
Agroalimentaire Canada Agriculture and  
Agri-Food Canada

**Canada**

**Agriculture, Pêcheries  
et Alimentation**

**Québec** 

### Siège social

668, Montée Montarville  
Saint-Bruno-de-Montarville (Québec)  
Canada J3V 6B1  
T (450) 461-6266 1 800 563-9767  
F (450) 461-6255  
info@groupexport.ca

### Bureau de Québec

4913, rue Lionel-Groulx, 3<sup>e</sup> étage, bureau 23  
Saint-Augustin-de-Desmaures (Québec)  
Canada G3A 1V1  
T (418) 861-8577 1 877 861-8577  
F (418) 861-9349  
infoquebec@groupexport.ca

**groupexport.ca**

## Politique générale lors d'une participation à une foire



Le Groupe Export agroalimentaire est un organisme à but non lucratif (OBNL) qui gère les programmes d'aide à l'exportation du Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec et d'Agriculture et Agroalimentaire Canada.

À titre de gestionnaire de programmes gouvernementaux, le Groupe Export a défini une politique générale à suivre dans le cadre d'une participation à une foire. Voici les détails :

La signature d'un représentant de l'entreprise apposée sur le formulaire de participation à une foire tient lieu de contrat entre le Groupe Export et l'entreprise.

1. Dans les cinq jours suivant son inscription, l'entreprise doit acquitter 50% des frais de participation. Ces frais peuvent être acquittés par chèque ou par carte de crédit en communiquant avec le service comptable du Groupe Export au 450-461-6266 poste 207.
2. L'autre 50% des frais de participation à une foire est exigible 60 jours avant la tenue de l'événement.
3. À défaut de se conformer à cette politique, le Groupe Export se réserve le droit d'annuler la participation de l'entreprise.
4. En cas d'annulation par l'entreprise :
  - Si l'entreprise ou le Groupe Export trouve un remplaçant, elle sera remboursée à 100% moins des frais d'administration de 200,00\$, dès que le remplaçant aura payé la somme due.
  - Si l'entreprise ou le Groupe Export ne trouve pas de remplaçant, elle devra assumer le total du montant auquel elle s'est engagée par contrat.
  - Toute demande d'annulation doit se faire par écrit et être adressée à la personne responsable de la foire et dont le nom apparaît sur le formulaire de participation.

Cette politique a été entérinée par le conseil d'administration du Groupe Export agroalimentaire, le 14 février 2008.

### Siège social

668, Montée Montarville  
Saint-Bruno-de-Montarville (Québec)  
Canada J3V 6B1  
T (450) 461-6266 1 800 563-9767  
F (450) 461-6255  
info@groupexport.ca

### Bureau de Québec

4913, rue Lionel-Groulx, 3<sup>e</sup> étage, bureau 23  
Saint-Augustin-de-Desmaures (Québec)  
Canada G3A 1V1  
T (418) 861-8577 1 877 861-8577  
F (418) 861-9349  
infoquebec@groupexport.ca

[groupexport.ca](http://groupexport.ca)